Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_104-DE

MORLAIX communauté
BRO MORVAN

Morlaix Communauté
Séance du lundi 29 juin 2026
Délibération D26-104

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 51

Secrétaire de séance : Sandrine Delory

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Plouigneau** : Roger Héré à Julie Hamon **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret à Pierre Le Goff **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Sandrine Le Feur à Stéphane Lozdowski.

Était absent excusé : **Guerlesquin** : Eric Cloarec

Clauses d'insertion – Projet 2026 et plan de financement associé

Projet de territoire Trajectoire 2030 :
Orientation stratégique n°14 "Identifier les besoins de compétences sur le territoire : rendre attractif les métiers en tension et adapter l'offre de formation"

Rapporteur : Guy Pennec

Depuis 2009, Morlaix Communauté s'est engagée pour la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics sur le territoire du Pays de Morlaix. A ce titre, une convention de partenariat a été signée avec le Conseil Départemental du Finistère pour le financement d'un poste de chargé.e de mission clauses d'insertion porté par Morlaix Communauté. Ce poste permet de mettre en œuvre un dispositif intitulé « Ingénierie de mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics sur le pays de Morlaix » à travers 4 axes de travail :

- sensibiliser et accompagner les donneurs d'ordre,
- accompagner les entreprises attributaires,

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_104-DE

- mobiliser les prescripteurs, partenaires de l'insertion et de l'emploi,
- contrôler l'exécution de la clause.

Ce dispositif permet de développer l'offre d'insertion professionnelle à destination des personnes durablement éloignées de l'emploi. Des heures de travail sont ainsi réservées dans les entreprises attributaires de marchés publics pour les personnes répondant à l'un des critères suivants :

- Allocataire du RSA ou autres minima sociaux
- Jeune de moins de 26 ans ou en reconversion
- Demandeur d'emploi inscrit à France Travail depuis 12 mois dans les derniers 18 mois
- Personne reconnue travailleur handicapé
- Personne relevant de l'insertion par l'activité économique

Bilan 2025 *(Cf.annexe)*

- 21 maîtres d'ouvrage ont inclus des clauses dans leurs opérations
- 55 682 heures d'insertion ont été réalisées. Ce volume correspond à 35 ETP (équivalents temps plein) sur 12 mois
- 53 opérations, représentant 156 marchés, ont intégré des clauses
- 150 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail
- 4 772 heures de formation ont été valorisées dans le cadre de la clause d'insertion
- 91 entreprises ont réalisé les heures d'insertion

Financement 2026

Le poste de chargé.e de mission clauses d'insertion est cofinancé en parti par le Fonds Social Européen (FSE+), par le Conseil Départemental et par Morlaix Communauté.

Pour 2026, les objectifs chiffrés de ce dispositif sont les suivants :

- 20 donneurs d'ordre accompagnés
- 100 marchés publics comportant le volet social (clauses d'insertion)
- 17 500 heures d'insertion réalisées
- 55 entreprises concernées
- 100 contrats d'insertion mis en place
- 85 personnes mises à l'emploi

Ainsi, le plan de financement prévisionnel 2026 est le suivant (à 100%) :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		**RECETTES PRÉVISIONNELLES**	
Charges de personnel (*)	43 000,00 €	FSE +	24 080,00 €
Autres charges de personnel (40%)	17 200,00 €	Conseil Départemental 29	10 750,00 €
		Autofinancement Morlaix Communauté	25 370,00 €
TOTAL	**60 200,00 €**	**TOTAL**	**60 200,00 €**
(*) La chargée de mission est recrutée sur la mission depuis le 22 mai 2023 et travaille sur le projet à 100 % de son temps (déploiement du dispositif sur les marchés publics et privés, sensibilisation et accompagnement des entreprises (tous secteurs d'activités confondus) à l'intégration de personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'une démarche globale de transition sociétale.			

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_104-DE

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver la poursuite de la mise en œuvre de ce projet « Ingénierie de mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics sur le pays de Morlaix » pour l'année 2026,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les demandes de cofinancement auprès du Conseil Départemental du Finistère (pour un montant de 10 750 €) et du Fonds Social Européen FSE+ (pour un montant de 24 080,00 €) au titre de l'année 2026,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions de cofinancement associés et les éventuels avenants à intervenir.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Sandrine Delory

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ